

Séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2024 - 18 h 00

DÉLIBÉRATION N° 24-002

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, dans le cadre de la démarche de mutualisation initiée entre l'intercommunalité et ses communes-membres, a proposé de constituer un groupement de commandes pour l'adhésion à la centrale d'achat du RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers)

Ce groupement de commandes a pour objet l'adhésion à la centrale d'achat du RESAH afin de pouvoir bénéficier de l'accord-cadre conclu entre le RESAH et la société Orange en matière de téléphonie mobile.

Une convention constitutive de ce groupement définit les modalités de fonctionnement du groupement entre la CDC Ardèche Rhône Coiron et ses communes membres.

Ce groupement sera coordonné par la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron qui aura la charge de mener la procédure d'adhésion au RESAH afin de permettre la passation et la signature d'un marché de téléphonie mobile. L'exécution du marché relevant de la responsabilité de chaque membre du groupement.

Monsieur le Maire précise que les membres du groupement peuvent s'en retirer à tout moment par délibération du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce groupement de commandes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'adhésion à ce groupement d'achat.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communautés de Communes ARC.
- **TRANSMET** un exemplaire de cette délibération à Madame le Préfet de l'Ardèche pour visa, à Monsieur le Président ainsi qu'au Comptable du Trésor pour sa comptabilité.

.....

**Présent(s) :** MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL  
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE -  
ROUX

Formant la majorité des membres en exercice

**Procuration :**

**Absent(s) :**

**Secrétaire de Séance :** Mr ARNAUD ROUX

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes POUR :	15
Votes CONTRE :	-
Abstentions :	-

Le Maire,

Éric CUER

Le secrétaire de séance,